



BULLETIN D'ADHESION

Adhésion n°/..... de 20.... à20....

Nom :	Prénom :
Adresse :	
CP : / / / / / / Ville :	
 : / / / / / / / / / / / / / / / / /	 : / / / / / / / / / / / / / / / / /
Date de naissance : / / / / / / / /	Profession :
Mail :@.....	

<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> occupant
<input type="checkbox"/> Copropriétaire	<input type="checkbox"/> bailleur => nombre de logements

Copropriétaire => nom de votre copropriété :

Président de Conseil Syndical <input type="checkbox"/>	Moins de 20 lots <input type="checkbox"/>	150 €
	De 20 lots à 49 lots <input type="checkbox"/>	200 €
	De 50 à 199 lots <input type="checkbox"/>	300 €
	A partir de 200 lots <input type="checkbox"/>	350 €

Déclare adhérer à l'UNPI 76 – 2 quai Pierre Corneille - 76000 ROUEN. Je prends note que, conformément aux statuts, je dois donner ma démission par courrier ou courriel au plus tard un mois avant la date anniversaire de l'adhésion. A défaut, la cotisation annuelle sera exigible.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Droit d'entrée (la 1 ^{ère} année)..... | = 15 € |
| <input type="checkbox"/> Cotisation (cf. tarifs)..... | = ... € |
| <input type="checkbox"/> Abonnement annuel au journal «25 millions de propriétaires» | |
| Tarif préférentiel pour 11 numéros par an : | |
| <input type="checkbox"/> Format papier | = ... € |
| <input type="checkbox"/> Format numérique | = ... € |
| ⇒ Montant total | = ... € |

Réglé par chèque à l'ordre de l'UNPI 76.

Date : Signature.....

Comment avez-vous eu connaissance de la Chambre Syndicale ?

Le montant de la cotisation est déductible des revenus fonciers (régime réel). Un justificatif vous sera adressé.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à notre permanence. Afin de protéger vos données personnelles, l'UNPI 76 s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles d'autres entités (hormis la Fédération Nationale de l'UNPI) quelles qu'elles soient et à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conforme au Règlement général de Protection des Données